

Service médiathèque Côte-d'Or

**Répartition budgétaire correspondant à la répartition des fonds  
de 50 % adulte / 50% jeunesse**

Fonds	Répartition budgétaire
<b>Adulte</b> Romans Documentaires	<b>60 %</b> (35 %) (25 %)
<b>Bandes dessinées</b>	<b>10 %</b>
<b>Jeunesse</b>	<b>30 %</b>

**Autres données**

L'offre documentaire (livres) proposée par une bibliothèque doit atteindre 2,2 livres par habitant, avec un fonds minimum de 3 000 livres.

**Recommandations matérielles**

Taux de remplissage des étagères : de 40 à 35 ouvrages ou 2/3 des rayons

Taux de remplissage des bacs (0,35x0,35) : 35 albums soit 120 albums pour 3 bacs